

Pétition

comportant 23 signatures

des randonneurs campeurs , utilisateurs majoritaires des
Monts Groulx

remisé

par

Marie-Julie Roy le 9 juin 2003

PÉTITION-PÉTITION-PÉTITION-PÉTITION

Feux de camp dans les Groulx - les autoriser, pour mieux préserver

Nous, randonneurs campeurs, **utilisateurs majoritaires des Monts Groulx**, comprenons le désir du ministère de l'Environnement (MENV) de conserver la biodiversité des Monts Groulx. Nous comprenons également que la recommandation du MENV d'interdire les feux de camp dans les zones de randonnée se justifie par sa crainte des feux de forêt et son désir de préserver la forêt. Toutefois, pour une raison de sécurité (chaleur), mais aussi de plaisir, le feu de camp s'avère un incontournable pour les randonneurs campeurs des Monts Groulx, où le climat est imprévisible. Par conséquent, nous croyons que si l'objectif du MENV est de préserver la forêt et sa biodiversité, il serait plus adéquat de permettre les feux de camps à des endroits spécifiques et selon des règlements à définir quant à la coupe de bois. Il nous apparaît en effet plus sécuritaire de prévoir des endroits sécuritaires pour les feux de camps que de risquer que certains randonneurs fassent fi de l'interdiction et s'installent des feux de camp où bon leur semble. **Pour nous, il est évident que de permettre les feux de camps, c'est une façon efficace de contrôler leurs impacts sur le milieu et c'est une façon logique de préserver un milieu apprécié par les principaux utilisateurs des Monts Groulx.**